

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

## Interdiction du smartphone au lycée : retour d'expérience à Sommières (Gard) qui la teste pour la troisième année

Sabrina Ranvier

10-13 minutes

Avant d'entrer au lycée Aubrac de Sommières, les élèves placent leur smartphone dans une pochette. Ce lycée gardois qui mène depuis 2023 le projet "Parenthèse déconnectée, temps retrouvé", autorise le téléphone seulement de 12h30 à 13h30. Convaincue qu'il faut impliquer les élèves dans ce type de démarche, la proviseure Béatrice Hubert raconte que l'application a été progressive. "Globalement, le bilan me semble positif", indique à AEF info le 20 janvier la Cardie Laurence Grandet, qui accompagne l'équipe depuis 2023. Si "les élèves ont compris le sens des démarches", elle souligne que "ce n'est pas l'interdiction en elle-même qui est intéressante mais comment cela se passe, ce que cela représente, ce qui a animé l'équipe".



Au lycée Aubrac, à Sommières (Gard), les élèves montrent au portail, en arrivant, qu'ils ont bien inséré leur smartphone dans une pochette no phone. AEFinfo - Sabrina Ranvier



Mélanie Abeillan, AED, contrôle si les lycéens ont leur carnet de liaison et si ils ont inséré leur smartphone dans la pochette no phone.

| *AEFinfo*

"On présente la pochette et le carnet !", tance Mélanie Abeillon ([AED](#)), lundi 19 janvier 2026, à 8h15. Pour entrer au lycée Lucie Aubrac de Sommières, les élèves doivent montrer leur carnet de liaison et une pochette noire abritant leur smartphone. Un jeune homme se présente sans pochette. Il devra laisser son téléphone dans un "hôtel à portables" à la vie scolaire. Ce jour-là, sept lycéens sur 700 ont oublié leur pochette.

Dans ce lycée gardois, les élèves n'ont pas le droit d'utiliser leur téléphone dans la journée. Ils peuvent le sortir uniquement entre 12h30 et 13h30. Les 14 et 16 décembre, pour la semaine de la lecture, le smartphone a été banni toute la journée.

Tandis que le gouvernement et des députés veulent interdire le portable à tous les lycées (cf. encadré), c'est la troisième année que cet établissement mène le projet "Parenthèse déconnectée, temps retrouvé" ([lire sur AEF info](#)). Ce dispositif a été initié par David Cayuela, professeur de lettres et membre du collectif Éducation numérique raisonnée, qui estime que l'usage des smartphones et des réseaux ont provoqué "une crise de l'attention, de la lecture, du langage".

### **l'interdiction du portable au lycée en séance publique lundi**

Les députés examineront lundi en séance publique la proposition de loi de Laure Miller ([EPR](#)) "visant à protéger les mineurs des risques auxquels les expose l'utilisation des réseaux sociaux", qui prévoit l'interdiction du portable au lycée ([lire sur AEF info](#)). Alors que le gouvernement avait prévu de son côté un texte contenant la même mesure ([lire sur AEF info](#)), il devrait finalement soutenir le texte de la députée lundi, indique à AEF info une source parlementaire. "C'est une question de cohérence : il aurait été étrange de voter à quelques semaines d'intervalle deux textes dont l'objet est le même", explique-t-elle.

une Montée en puissance progressive

La mise en place du dispositif a été progressive au lycée de Sommières. Le smartphone a d'abord été interdit deux jours et demi lors de l'année scolaire 2023-2024. Puis, à l'automne 2024, l'établissement a instauré une, puis, deux journées hebdomadaires sans portable, avec activités sur la pause méridienne. Que proposer aux élèves sur le "temps retrouvé" ? Comment les faire réfléchir au temps passé avec ou sans portable ? Depuis 2023, la Cardie accompagne les équipes du lycée

pour la réalisation de ce projet. "La dimension pédagogique était fondamentale", souligne Laurence Grandet, Cardie.

Cette cellule d'accompagnement met les équipes en contact avec Laurie Galvan, MCF en neurosciences, qui anime une conférence au lycée en 2024. "Les élèves ont pu travailler sur la façon dont fonctionne leur cerveau, décrit Laurence Grandet. Ils ont pu voir que les mobilisations du smartphone pouvaient parfois les éloigner, en termes de concentration, de leurs apprentissages".

construire le projet avec les élèves

À l'automne 2024, l'établissement s'est équipé "d'hôtels à portables", une sorte de valise, emportée dans chaque classe pour que les élèves y déposent leur smartphone. Cet "hôtel" était ensuite stocké en bagagerie. Mais "la logistique était très compliquée", se remémore Valérie Montagnon, CPE, raison pour laquelle la région Occitanie a finalement financé l'achat de pochettes "No Phone", d'une valeur de 15 euros pièce.



Béatrice Hubert, proviseure lycée Sommières (Gard).

Mises en place au lycée en février 2025, ces pochettes doivent être utilisées par les lycéens les deux jours par semaine où le smartphone est banni. Comme pour l'ordinateur fourni par la région, l'établissement demande aux élèves de signer un contrat d'engagement. Mais la mesure passe mal auprès des lycéens, qui ont d'abord protesté contre cette mesure, avec d'accepter un compromis : les jours sans portable, les élèves doivent insérer leur téléphone dans la pochette mais ils peuvent le sortir lors de la pause méridienne.

Roxane Detailleur et Sacha Bourjallat, élus au CVL, avaient participé au mouvement de protestation des lycéens en février 2025. Ils estiment ne pas avoir été assez préparés : "Quand on était en seconde, c'était un jour sans portable, trois fois dans l'année. Puis, en première, cela a été un jour puis deux par semaine. On ne nous avait jamais dit que le but à terme était l'interdiction totale. On était contre une forme très coercitive". David Cayuela admet que les pochettes ont été mises en place "trop tôt" et reconnaît qu'il n'y a pas eu "assez de pédagogie". Conférences, scènes de théâtre... l'équipe éducative a mené depuis plusieurs actions de sensibilisation. Roxane Detailleur admet, que, depuis le mouvement, les élèves ont été "beaucoup plus sensibilisés".

Un projet qui a évolué

Depuis la rentrée 2025, la pochette est utilisée tous les jours. Les élèves conservent le droit de se servir de leur téléphone à la pause déjeuner. Cette pochette possède un bouton de verrouillage. "Les élèves ne sont pas obligés de la verrouiller. On leur fait confiance, précise Béatrice

Hubert, proviseure depuis septembre 2025. "S'ils sortent le smartphone en classe ou à la récréation, la pochette est verrouillée. C'est la punition !" Elle se déverrouille avec un outil adapté.

Lors des deux journées d'interdiction totale de décembre 2025, les élèves ont verrouillé eux-mêmes leur pochette et l'ont rouverte aux bornes de déverrouillage, en sortant du lycée. Il n'y a pas eu de protestation. Lors de la pause méridienne, des animations étaient assurées par les Francas. D'autres journées 100 % sans portable devraient être organisées en mars pour la semaine du bac blanc.



Borne de déverrouillage de smartphone au lycée Aubrac de Sommières.

| *AEFinfo*

Pour Béatrice Hubert, il est "essentiel" que les élèves "soient partie prenante" du projet de "Parenthèse déconnectée, temps retrouvé", c'est selon elle essentiel. Trois élèves ont été associés à la réunion du comité de pilotage du projet.

"interdire est une façon de réguler mais cela ne remplace pas l'éducation"

Le 17 novembre 2025, la Cardie a accompagné les équipes pour faire un bilan du projet avec des élus du CVL et des représentants des parents d'élèves. Les élèves pointent un paradoxe : "Au lycée, on vous apprend à être plus autonome, or en interdisant le portable, on vous enlève de l'autonomie". Laurence Grandet comprend le raisonnement mais considère que "pour faire des choix éclairés, il faut avoir reçu une information suffisante".

"Je trouve qu'interdire est une façon de réguler mais cela ne remplace pas l'éducation", complète la

proviseure Béatrice Hubert. L'établissement essaie de mettre en place des actions d'EMI et d'éducation à la citoyenneté. Ainsi, le Clémi a par exemple mené début janvier des ateliers et animé une conférence sur le thème "Faisons la paix avec les écrans".

L'idée était de travailler sur la responsabilisation par rapport à l'usage du téléphone, identifier à quel moment cet outil est intéressant et à quel moment il peut être perturbateur (ne plus allumer son portable au saut du lit, l'abandonner deux heures avant de dormir, etc...).

"Sans téléphone, les élèves regardent ceux qui sont en face, ils se parlent plus"

"Le smartphone est un objet intime, symbole de liberté pour les élèves, analyse David Cayuela. C'est pour ça que c'est complexe". Même s'il avoue que le projet "a eu des imperfections", il considère que "cela vaut le coup de se battre" : "Il y a une différence énorme. Avant ils étaient en cercle, à regarder le portable. Sans le smartphone, ils regardent ceux qui sont en face, ils se parlent plus". Lors des récréations, rien n'interdit aux lycéens de sortir devant le lycée, zone où ils pourraient consulter leur smartphone. Très peu le font.

"Maintenant ils discutent, viennent nous demander des jeux pour la salle de coworking", ajoute Valérie Montagnon, CPE. La Cardie veut poursuivre cette année sa réflexion d'accompagnement des élèves en prenant en compte leurs remarques sur l'autonomie.

"Globalement c'est un bilan positif car les lycéens ont compris le sens des démarches", résume Laurence Grandet. Elle estime que "côté institution, on pourra se servir de l'expérience" : "ce n'est pas l'interdiction en elle-même qui est intéressante mais comment cela se passe, ce que cela représente, ce qui a animé l'équipe".

### **Ailleurs en Occitanie, d'autres tests pour limiter le téléphone**

Dans l'autre académie de la région Occitanie, celle de Toulouse, des lycées font eux aussi des tests pour limiter l'usage du téléphone portable. Au lycée Clémence Royer de Fonsorbes par exemple, le proviseur Yvon Manac'h, également secrétaire académique du SNPDEN-Unsa, a mis en place des "boîtes à portable" en classe. Il s'est inspiré pour cela d'une démarche déjà mise en place par le lycée de Tournefeuille.

Le proviseur a d'abord sondé les enseignants sur le sujet : environ 40 % souhaitaient les utiliser en permanence, un autre 40 % uniquement pour les devoirs en classe afin d'éviter la triche, tandis que 10 % des enseignants ne souhaitaient pas s'en servir. "Nous avons vu avec l'augmentation de la place du contrôle continu dans le baccalauréat une augmentation des fraudes, grâce au téléphone", explique Yvon Manac'h à AEF info.

Des boîtes ont donc été mises à disposition dans toutes les classes, sans obligation de les utiliser. Chaque téléphone est rangé dans un espace dédié, par ordre alphabétique pour ne pas les confondre. "Désormais, le climat est apaisé pour les enseignants, assure le proviseur. Nous avons aussi des élèves qui nous disent en être satisfaits, car ceux qui ne fraudaient pas mais voyaient leurs camarades le faire craignaient parfois d'être pénalisés sur Parcoursup et n'osaient pas forcément les dénoncer pour autant." Estimant que l'utilisation du téléphone portable dans la cour "n'est pas un problème", Yvon Manac'h aurait préféré mettre en place des brouilleurs dans les salles, mais la loi française ne le permet pas.